

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART
OPTION COMMUNICATION GRAPHIQUE

SESSION DE JUIN 2002

**E3 : ÉPREUVE PRATIQUE PRENANT EN COMPTE LA
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

SOUS-ÉPREUVE B3 – UNITÉ 32

**MISE EN ŒUVRE ET RÉALISATION DE TOUT OU PARTIE
D'UN OUVRAGE :
PARTIE A**

CORRIGÉ / BARÈME			
Repère de l'épreuve	Durée	Coefficient	Page
0206-AMA C P B A	6H 00	1	1/2

**ÉPREUVE PRATIQUE. /Partie A Mise en œuvre et réalisation
De tout ou partie d'un ouvrage.**

**U 32
E 3**

Coefficient 1

Durée 6 heures

CORRECTION, BARÈME :

3 points ● le respect du cahier des charges.

7 points ● la diversité des 3 recherches ;
leurs qualités esthétiques,
le rapport texte-image.

7 points ● l'adaptation graphique et technique en monochrome

3 points ● la qualité de l'exécution, le soin.

20 points : **TOTAL**

CORRIGÉ / BARÈME			
Repère de l'épreuve	Durée	Coefficient	Page
0206-AMA C P B A	6H 00	1	2/2